

# L'abbaye de Lobbes du VII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle.

## Aperçu historique

L'abbaye Saint-Pierre de Lobbes a été fondée par saint Landelin, personnage bien connu puisqu'il est également le fondateur des abbayes d'Aulne, de Wallers et de Crespin. D'après les sources hagiographiques, Landelin serait né peu avant 640 à Vaulx, en Neustrie, de parents nobles qui l'auraient confié à l'évêque de Cambrai saint Aubert qui, le destinant à la cléricature, le baptisa et assura son instruction. Mais, vers 657, des parents du jeune homme l'auraient persuadé de quitter Aubert et de se livrer à une vie de brigandage. Toujours selon les textes hagiographiques, vers 660, Landelin, terrifié par une vision lui enjoignant de rejoindre Aubert, aurait quitté ses compagnons et serait retourné à Cambrai pour faire pénitence dans un monastère, après quoi Aubert lui aurait octroyé la cléricature. Puis, après un premier voyage à Rome, Landelin aurait reçu le diaconat, et enfin, après un deuxième, la prêtrise. Vers 665–670, après une dernière visite à Rome, Aubert autorisa Landelin à bâtir un monastère à Lobbes, sur la frontière orientale de son diocèse. Il ne s'agissait encore que d'installations modestes («monasteriales habitationes») quand le saint quitta Lobbes pour fonder deux autres monastères, qu'il subordonna à celui de Lobbes. Le premier était situé à Aulne, sur l'autre rive de la Sambre, à moins de cinq kilomètres de Lobbes, et le second se trouvait à Wallers, à une quarantaine de kilomètres de là, dans les Fagnes. En 687, Landelin quitta définitivement la vallée de la Sambre et partit fonder un nouveau monastère, plus à l'ouest, à Crespin, où il décéda et où furent conservées ses reliques.

En 689, Pépin II confia la direction de Lobbes à Ursmer, un fidèle qui lui avait été proposé par le «dux» Hydulphe, aristocrate neustrien rallié aux Pippinides et qui se retira par la suite à Lobbes, où il décéda en 707 et où il fut enterré. Saint Ursmer est né à Floyon, en Thiérache, d'une famille noble. Il a reçu une éducation soignée et se hissa dans la hiérarchie ecclésiastique jusqu'au rang d'évêque. Il était évêque «ad praedicandum» quand il devint abbé de Lobbes. La tradition lobbaine en fait d'ailleurs l'évangéliste de la Flandre, des Fagnes et de la Thiérache. Et c'est de cet apostolat que Lobbes aurait tiré la plupart de ses richesses, nous disent les sources hagiographiques. Cette assertion est plus que probablement fautive. Mais il convient de reconnaître que c'est

en effet l'abbatit d'Ursmer qui marqua les véritables débuts du monastère: le 26 août 697, il consacra lui-même l'église abbatiale aux saints Pierre et Paul; c'est aussi lui qui est à l'origine de l'église Sainte-Marie, qui faisait office d'église paroissiale et cimétériale.

Le successeur d'Ursmer, Ermin, était prêtre et était au service de l'évêque Madelgaire de Laon († 713). Ses grandes qualités lui valurent une certaine renommée et l'amitié d'Ursmer. Entre 711 et 713, se sentant trop âgé pour continuer à gérer le monastère, Ursmer lui confia la charge abbatiale avant de décéder, en 713. Ermin dirigea l'abbaye jusqu'à sa mort, le 25 avril 737. Son activité en tant qu'abbé de Lobbes est tue par sa *Vita*, qui préfère se concentrer sur ses vertus prophétiques.

À Ermin succéda l'abbé Théoduin. Contrairement à son prédécesseur, il n'était vraisemblablement pas évêque. Alain Dierkens a mis cette particularité en relation avec la présence, dans l'abbaye, d'Amoluin, Vulgise et Abel, tous trois évêques (*Klosterbischof*) entrés à Lobbes durant l'abbatit d'Ermin. La présence de ces trois hommes dispensait donc de nommer Théoduin abbé-évêque<sup>1</sup>. De cette période date la donation à l'abbaye de la *villa* de Fontaine-Valmont par le maire du palais Carloman, le 6 février 744.

Le successeur de Théoduin était déjà en poste en 751. Il s'agit de Théodulphe. Contrairement à son prédécesseur, Théodulphe portait le double titre d'*abbas* et d'*episcopus*. De lui, Folcuin se contente de nous dire qu'il a obtenu de nombreuses donations, dont les chartes existaient encore au X<sup>e</sup> siècle, dispensant – hélas – le chroniqueur d'en dire davantage. Il est, en outre, mentionné parmi les participants au concile d'Attigny (762–765) au sein desquels il tient une place de choix. Théodulphe resta à la tête de l'abbaye jusqu'à sa mort, en 776.

Vingt ans plus tôt, en 751, la réussite du coup d'état de Pépin III permit aux Carolingiens de prendre le contrôle de la nomination de tous les évêques diocésains du royaume franc (dont celui de Cambrai). C'est par cet intermédiaire qu'ils allaient désormais assurer leur contrôle sur les monastères. L'*abbas-episcopus* non seulement devenait inutile, mais il représentait un danger à cause de son indépendance. Le successeur de Théodulphe, Anson, ne porta donc que le titre d'abbé. De lui, Folcuin ne rapporte pas grand-chose. Il gouverna le monastère jusqu'à sa mort, en 800.

De son successeur, Abbon, nous ne connaissons que le nom. Le monastère fut ensuite gouverné par Hildéric, dont Folcuin nous dit qu'il était chanoine et qu'il usurpa l'abbatit. Hildéric participa au synode de Noyon (814) en tant qu'abbé de Lobbes. Là se trouvait également l'abbé de Saint-Quentin en Vermandois, Fulrad, le cousin de Charlemagne et, notons-le au passage, l'arrière-

1 DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, p. 104–107, 292, 299 et 302.

grand-oncle de Folcuin, le chroniqueur lobbain. Avant 823, Fulrad devint abbé de Lobbes et cumula ainsi les deux abbatiats. C'est durant cet abbatiat que l'évêque de Cambrai Halitgaire (817–831) fit procéder à l'élévation des reliques d'Ursmer, le 26 mars 823. À la mort de Fulrad, le 31 janvier 826, l'abbatiat demeura dans la famille et passa à son neveu Ramnéric, dont nous ne savons rien.

Sous le gouvernement du successeur de ce dernier, Eggard, eut lieu la première ordination («*ordinatio clericorum*»), due à l'évêque de Cambrai Thierry, le 16 novembre 832. Le successeur d'Eggard, Hartbert (835–864), venait de l'abbaye de Corbie. C'est Louis le Pieux qui l'avait placé à la tête de l'abbaye. Folcuin loue le zèle que mit Hartbert à l'aménagement de l'établissement: il fit construire une cloche destinée à l'église abbatiale qui était encore en place du temps de Folcuin et il tenta, en vain, de bâtir un système d'abduction d'eau destiné à accroître le rendement des moulins de Lobbes. Il ne négligea pas les dépendances de l'abbaye: en 844, à sa demande, l'évêque de Cambrai Thierry procéda à la dédicace de nouveaux bâtiments à Wallers. À la fin de son abbatiat, l'abbaye comptait 78 moines. En 864, l'abbatiat de Hartbert fut brutalement interrompu par l'irruption de Hubert au monastère.

Hubert est le premier membre bien connu du lignage des Bosonides. Il était proche de Lothaire I<sup>er</sup>, qui lui avait confié le duché de Transjurane, centré autour du lac Léman, ainsi que l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Hubert utilisa les biens de celle-ci pour se constituer un réseau de clients. Mais, malgré tout, sa position y demeura précaire. La puissance du duc crut à partir de 855, quand le jeune Lothaire II abandonna son amour de jeunesse, Waldrade, avec qui il avait eu un fils, pour épouser Theutberge, la sœur dudit Hubert. Mais le jeune roi se ravisa rapidement et, en 857, il répudia Theutberge au profit de Waldrade. Il se justifia notamment en accusant sa femme d'inceste avec son frère, Hubert. Ainsi, défendant sa sœur et son honneur, Hubert entra en guerre contre son beau-frère. Lothaire ne parvint pas à le déloger de son duché, qu'il céda donc à son frère, l'empereur Louis II, en 859. Ce dernier fut plus heureux que Lothaire et, en 860, Hubert dut se réfugier chez son allié Charles le Chauve. En 862, Hubert et Louis II semblent avoir conclu une trêve et Hubert regagna Agaune.

C'est en 864 qu'on retrouve sa trace. Il envahit alors l'abbaye de Lobbes, en chassa l'abbé, Hartbert, et prit sa place. Son duché était alors menacé de toutes parts: Louis et Lothaire s'étaient rencontrés à Orbe, où ils avaient décidé de confier le duché de Transjurane à Conrad le Jeune. Cette entrevue incita Hubert à quitter Lobbes et à regagner le lac Léman. Il fut finalement tué par Conrad en arrivant près d'Orbe, à la fin de l'année 864.

Hubert a toujours été présenté comme un pillard venu à Lobbes pour profiter des biens du monastère. Il semble pourtant que nous soyons ici face à un

processus de »*damnatio memoriae*«. En effet, contrairement à ce que pourrait laisser croire l'image qu'en donnent la plupart des auteurs, Hubert prit la peine de créer une mense conventuelle. À notre sens, cette mesure, destinée à s'inscrire dans la durée, indique qu'il aurait eu l'intention de demeurer à Lobbes. On est donc loin d'une expédition de rapine. Par ailleurs, les modalités de sélection des domaines destinés à cette mense conventuelle sont particulièrement révélatrices. En plus de motivations d'ordre géopolitique, Hubert était mu par des motivations économiques, mais aussi par un certain respect des moines, comme nous tenterons de le démontrer plus loin. Le but de Hubert n'était donc pas de faire main basse sur toutes les richesses de l'abbaye, quitte à laisser les moines dans l'embarras. La mense conventuelle comptait ainsi suffisamment de domaines pour alimenter les moines présents à Lobbes durant l'abbatiate de Hartbert (78) ainsi qu'un nombre à peu près équivalent de *famuli*.

De plus, on peut, semble-t-il, exclure l'idée d'un rejet de Hubert par les moines. En effet, les modalités de création de la mense conventuelle montrent une réelle connaissance du patrimoine lobbain. Hubert ne peut donc pas en avoir été l'auteur, si ce n'est avec l'assistance de personnes connaissant le patrimoine domanial lobbain. Et qui d'autre que les dirigeants de l'abbaye pouvaient en avoir une idée claire? On peut donc légitimement avancer l'hypothèse d'une collaboration (volontaire ou forcée?) entre Hubert et ceux qui étaient à la tête de l'abbaye (hormis l'abbé Hartbert, bien évidemment, qui avait été renvoyé à Corbie par Hubert). Ces derniers, autant que Hubert, avaient intérêt à la création de la mense conventuelle. En fin de compte, les moines des années 860 semblent avoir été bien moins traumatisés par l'arrivée de Hubert à Lobbes que les chroniqueurs ultérieurs.

En dernière analyse, à Lobbes, Hubert semble donc s'être comporté, sinon dans la forme, du moins dans le fond, comme n'importe quel abbé laïc carolingien, en disposant de l'abbaye et de ses biens à sa guise, tout en protégeant les moines.

Depuis 751, Lobbes était une abbaye royale. Ainsi, quand Hubert quitta le monastère, ce dernier se retrouva automatiquement placé sous l'autorité de Lothaire II, qui ne nomma aucun abbé et conserva Lobbes sous son autorité. À la tête de l'abbaye, le roi ordonna la rédaction d'un polyptyque, c'est-à-dire d'une description des domaines affectés à la mense conventuelle. Il est remarquable qu'il n'ait pas remis en question le nouveau système d'organisation du temporel imposé par Hubert. C'est à l'évêque Jean de Cambrai qu'il confia la mission de réaliser ce document. Peu avant, il affecta à la mense conventuelle le grand fisc de Hon (peut-être à la demande de Waldrade, qui y aurait résidé quelques années). D'autre part, il est probable que la construction d'une nouvelle abbatiale ait été entamée pendant la période où Lothaire II présidait au destin de l'abbaye.

En 869, à la mort de Lothaire II, Charles le Chauve profita du mauvais état de santé de Louis le Germanique pour envahir la Lotharingie. Il s'attacha à asseoir son autorité sur ce nouveau territoire. C'est dans ce cadre que prend place son remariage avec Richilde. C'est aussi dans ce contexte qu'il prit le contrôle des abbayes royales de la région. Mais la guérison inattendue de Louis le Germanique et son arrivée en Lotharingie contraignirent le souverain de Francie occidentale à accepter un compromis. Ainsi fut conclu, un an plus tard, le traité de Meerssen. Lobbes entra alors dans la part de Charles le Chauve.

En 870, sans doute après Meerssen, Charles céda l'abbaye à son fils, Carloman, qui ne tarda pas à se révolter contre son père. La même année, il fut donc accusé de trahison au synode d'Attigny, dépouillé de ses bénéfices et enfermé à Senlis. Tout logiquement, l'abbaye royale de Lobbes se retrouva à nouveau entre les mains de Charles le Chauve, qui la conserva durant sept années, jusqu'à sa mort, en 877. Le monastère passa naturellement au roi suivant, Louis II le Bègue, qui en conserva le contrôle pendant deux ans, jusqu'à sa mort, le 10 avril 879.

Le vide laissé par sa mort et par la lutte qui opposa ses deux fils (Louis III et Carloman II) pour la succession attisa les convoitises. D'abord de la part de Louis III le Jeune, qui obtint le rattachement de la Lotharingie à la Germanie en 880, à Ribémont. Mais aussi de Hugues, le fils de Lothaire II et de Waldrade qui, allié à son beau-frère Theutbald, tenta de s'emparer du royaume de son père. Il fut cependant défait en 880 par Louis III. Il fallait néanmoins ménager la susceptibilité d'un homme de sang carolingien disposant de l'appui d'une partie de l'aristocratie lotharingienne: Louis lui confia donc l'abbatiate de Lobbes. Doter un homme qui avait déjà des appuis dans une région dont il réclamait le trône en lui offrant une puissante abbaye lotharingienne était une manœuvre risquée. Hugues se révolta à nouveau contre Louis en 881. Il fut à nouveau défait, et Louis le Jeune confia l'abbaye à l'évêque de Liège, Francon.

Mais Francon ne se satisfut pas de cette possession de l'abbaye en bénéfice. Le 15 novembre 889, il obtint donc d'Arnoul de Carinthie la donation du monastère de Lobbes à l'Église de Tongres-Liège<sup>2</sup>. Dorénavant, le cumul de la charge abbatiale de Lobbes et de l'épiscopat de Liège ne reposait plus sur une simple union personnelle dont Francon bénéficiait à titre exceptionnel, mais était institutionnalisé. De royale, l'abbaye de Lobbes devint épiscopale, statut qu'elle conserva jusqu'à sa destruction, en 1794.

L'empereur maintint la division du patrimoine lobbain telle que Hubert l'avait mise en place. Par ailleurs, il tenait pour certain que, si la vie régulière était rétablie à Lobbes, Francon accepterait de majorer la mense conventuelle.

<sup>2</sup> Diplôme de l'empereur Arnoul de Carinthie pour l'Église de Liège (15 nov. 889), éd. Paul Fridolin KEHR, MGH, DD Arn, Berlin 1940, n. 64, p. 94–96.

C'est ce qu'il fit en y adjoignant les domaines de Gilly et de Biesmerée. Ce transfert indique que la discipline – mise à mal durant les abbatiats des souverains carolingiens – a bel et bien été restaurée à Lobbes peu après 889, et que Francon a veillé à ce retour à la vie régulière. Le diplôme de 889, à la demande de l'évêque lui-même, accorda aussi à la »porta vel hospitale« de l'abbaye les dîmes de toutes les réserves du temporel de Lobbes (quelle que soit la mense à laquelle elles avaient été affectées). C'est une mesure classique qu'on retrouve notamment à Nivelles en 877<sup>3</sup>. C'est à cette occasion que fut rédigée une liste des domaines possédés par l'abbaye (liste courte). En échange de cette donation, Arnoul demandait que les Églises de Lobbes et de Liège célèbrent par des aumônes et des prières les anniversaires de la mort de son père, Carloman de Bavière, celui de son accession au trône et celui de son futur décès.

L'attitude de Francon à l'égard de l'abbaye est difficile à interpréter. Il a très clairement marqué un intérêt pour le monastère à partir de son entrée dans le patrimoine épiscopal, en 889. En effet, il semble avoir œuvré au rétablissement de la discipline, comme on vient de le voir. Il a également (re)structuré le fonctionnement interne de l'établissement via la dotation des offices monastiques du coître de Saint-Pierre, du portier et de l'hôtelier, et via la probable création d'une mense abbatiale. En revanche, avant 889, il est plus malaisé d'évaluer son abbatiat. On sait qu'il a été en contact avec Lobbes, ce qui lui a permis de rencontrer le moine Theutère, qu'il fit chorévêque de Liège peu après 882<sup>4</sup>. En revanche, il ne prit pas la peine d'agir pour rétablir la discipline à Lobbes. Il semble donc (mais n'est-ce pas un effet de source?) que Francon ne s'intéressa véritablement à l'abbaye, à la vie religieuse et à son fonctionnement qu'à partir du moment où il en détint la pleine propriété. Auparavant, la détention de Lobbes lui procurait prestige et puissance, mais il semble relativement absent de la vie des religieux. La demande de la pleine propriété de l'abbaye à Arnoul montre d'ailleurs qu'il ne se satisfaisait pas de la situation d'avant 889.

À Francon succéda Étienne. À sa mort, en 920, deux candidats se présentèrent, Hilduin, chanoine de Saint-Lambert, candidat de Gislebert et de l'archevêque Hermann de Cologne, et Richer, abbé de Prüm, soutenu par Charles le Simple et Fulcon de Reims. C'est Richer qui l'emporta, et Hilduin se consola avec le diocèse de Vérone, puis celui de Milan. Richer décéda en 945 et fut remplacé par Hugues, qui ne demeura que deux ans sur le siège de saint Lambert. Il mourut en 947, remplacé par l'évêque Farabert, qui dirigea le diocèse jusqu'à son décès, en 953.

<sup>3</sup> Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France, t. II, éd. Georges TESSIER, Paris 1952, n. 433, p. 467.

<sup>4</sup> Voir KUPPER, Liège et l'Église impériale, p. 253.

L'étude de l'abbatit lobbain de ces prélats liégeois est d'une grande complexité. Longtemps, leur attitude a été vilipendée par les historiens, qui accordaient une confiance excessive dans des chroniques lobbaines dont la crédibilité a été très largement remise en question par Jean-Pierre Devroey<sup>5</sup>. En fait, la vénalité introduite dans l'attribution des charges monastiques par les évêques de Liège a certes eu des conséquences sur le respect de la règle et la vie commune, mais le tableau est loin d'être aussi noir que ce qu'ont dépeint les chroniqueurs: le temporel n'a pas été dilapidé et, surtout, l'abbaye devint, sous la tutelle liégeoise, le plus important centre intellectuel de la région. D'ailleurs, la vénalité des charges monastiques n'a pas l'air d'avoir suscité l'opposition des moines à l'époque. Enfin, l'entrée de Hériger au monastère, dans les années 940, montre que Lobbes attirait toujours la noblesse et n'était pas considérée comme une abbaye décadente.

L'évêque Farabert décéda en 953. L'empereur Otton devait alors faire face à une révolte menée par Conrad le Rouge, duc de Lotharingie allié à son propre fils, Liudolf. La même année, il plaça donc son frère, Brunon, à la tête de l'archevêché de Cologne et lui confia des pouvoirs analogues aux fonctions ducales en Lotharingie. La première mesure du nouvel archevêque fut le règlement de la succession de Farabert. Il plaça alors l'un de ses protégés, l'ancien moine de Lobbes et évêque de Vérone Rathier, sur le trône de saint Lambert. Mais Otton, en butte à la révolte de Conrad et Liudolf d'une part, aux invasions hongroises d'autre part, ne put soutenir efficacement son jeune frère. Les Régnier, dont les nombreuses possessions dans le pays mosan rendaient capital le contrôle de l'Église de Liège, tirèrent parti de la situation: en 954, alors que l'évêque Rathier célébrait la Noël dans son ancienne abbaye de Lobbes, Régnier III et son frère Raoul s'emparèrent de la cité de Liège et placèrent leur neveu Baldéric à la tête du diocèse. Dès le début de l'année 955, Rathier se vit contraint de se réfugier auprès de l'archevêque Guillaume de Mayence (lui-même fils d'Otton I<sup>er</sup>), puis dans la dépendance lobbaine d'Aulne, mise à sa disposition par Baldéric, avant de repartir, en 961–962, vers Vérone. Brunon n'eut d'autre choix que de reconnaître le «coup d'État» des Régnier en échange, cependant, du serment qu'ils protégeraient les droits de l'Église et du roi.

Régnier III profita alors de la présence de son neveu à Liège et de l'affaiblissement temporaire de Brunon pour tenter de prendre le contrôle de Lobbes. Il plaça donc à sa tête l'un de ses fidèles: en 955 ou 956, il déposa le prévôt Bli-tard, au grand mécontentement des religieux, et le remplaça par son favori, Erluin, «premier abbé» de Gembloux.

L'hostilité des moines de Lobbes envers Erluin était forte. En 955 ou 956, quelques religieux l'ayant violemment passé à tabac, il se vit contraint de fuir

5 DEVROEY, *Le polyptyque*, p. lxxxi–lxxxiv.

auprès de l'avoué du monastère. Ensemble, nous dit Folcuin, ils se rendirent à Herly (mense conventuelle) pour y récupérer du vin et le cacher (»recondit«) dans le domaine de Fontaine-Valmont (mense abbatiale). Les moines ne se résignèrent pas et se rendirent donc dans ce lieu pour y récupérer leur dû. Plus tard, dans le courant de l'année 957, Erluin s'étant rendu dans le domaine de Biesmerée pour y vendre les récoltes afin de couvrir les frais d'un banquet qu'il avait offert à Baldéric et Régnier à la Noël 956, il fut alors battu par les moines et la population locale et ne survécut que de justesse. Le prévôt pensait avoir plus d'influence sur les religieux s'il était revêtu régulièrement de la dignité abbatiale. Il se fit donc donner l'investiture par Baldéric, revint au monastère et en chassa la majorité des moines. La réaction fut violente: le 20 octobre 957, durant la nuit, trois jeunes moines tirèrent Erluin du dortoir, le sortirent de l'enceinte monastique, lui crevèrent les yeux, lui coupèrent une partie de la langue et le renvoyèrent à Gembloux.

Mais Erluin portait toujours le titre abbatial de Lobbes, même s'il ne pouvait plus y exercer ses fonctions. C'est probablement Aletran qui assura la gestion des deux établissements pour le compte d'Erluin.

En 958, Brunon s'allia à Lothaire, roi de Francie occidentale, et s'attaqua à Régnier. Pris en tenaille, ce dernier n'eut d'autre choix que la reddition. Il fut jugé l'année suivante à Cologne, privé de ses biens et condamné à l'exil. Baldéric décéda quelques mois plus tard, le 20 avril 959. Brunon en profita pour reprendre le contrôle du diocèse de Liège et nomma, à sa tête, Éracle (959-971), ancien doyen de Saint-Cassius de Bonn.

Avec la mort de Baldéric et le retour en force de Brunon, Erluin perdait son dernier soutien. L'évêque Éracle ne lui conserva pas ses deux titres abbatiaux. Il le maintint à Gembloux et lui retira l'abbatiale de Lobbes pour reprendre le contrôle de l'abbaye. Néanmoins, comme l'a souligné Alain Dierkens, lorsque Baldéric avait confié à Erluin le titre d'abbé de Lobbes, en 957, il avait rompu le système de l'évêque-abbé mis en place par Francon sept décennies plus tôt. Ce précédent allait avoir des conséquences lourdes: dès lors, l'abbé de Lobbes ne serait plus jamais un évêque de Liège<sup>6</sup>. Éracle confia donc l'abbatiale de Lobbes à Aletran en 960.

L'abbatiale d'Aletran est marqué par la »restauration« de l'abbaye, qui consista en un rétablissement d'une discipline stricte, aux dires de Folcuin, son successeur (qui aurait donc trouvé, en arrivant à Lobbes, une abbaye où les biens et la table étaient à nouveau communs). Mais cette *restauratio* touchait également le temporel. En effet, c'est dans ce cadre qu'Aletran demanda à Éracle la restitution de certains domaines qui avaient été aliénés. Folcuin évoque Strée, donné en bénéfice. Ce domaine appartenait à la mense conventuelle. Mais Folcuin

6 DIERKENS, *Abbayes et chapitres*, p. 119.

mentionne également la »restitution« (»Evracrus restituens«) de Gozée et de Jumet, qui avaient été donnés en précaire. Ces *villae* faisant auparavant partie de la mense abbatiale, on peut considérer qu'il s'agissait en fait de donations de la part de l'évêque et non de restitutions, contrairement à ce qu'affirme le chroniqueur.

Aletran décéda le 9 novembre 965, après cinq années à peine de gouvernement, et fut remplacé par un jeune moine de Saint-Bertin, Folcuin, le rédacteur des »Gesta abbatum Lobbiensium«.

Folcuin était issu d'une illustre famille assimilée à la dynastie carolingienne qui œuvra, au début du X<sup>e</sup> siècle, au développement du culte d'un de ses membres, saint Folcuin, évêque de Thérouanne († 855) dont les descendants organisèrent l'élévation des reliques en 928. Ce culte était centré autour du monastère de Saint-Bertin. C'est là que vingt ans plus tard, en 948, le jeune Folcuin fut donné comme oblat. Le monastère entretenait alors des liens très étroits avec le comte de Flandre, qui venait de mettre Gérard de Brogne à sa tête. À Sithiu, Folcuin reçut une éducation très soignée et travailla comme rédacteur de chartes et peut-être, aussi, comme archiviste de la communauté. Il rédigea également, à la demande de l'abbé Adalolphe, le cartulaire-chronique de l'abbaye.

Au cours du X<sup>e</sup> siècle, la famille de Folcuin, initialement possessionnée surtout dans la vallée de la Lys au IX<sup>e</sup> siècle, s'implanta de plus en plus profondément en Lotharingie. La nomination de Folcuin à Lobbes participe de cette implantation en Lotharingie, où la famille était particulièrement puissante. En témoigne à la fois son influence manifeste sur l'évêque Éracle, chargé de désigner un nouvel abbé à Lobbes, mais aussi la présence de l'empereur lui-même lors de sa bénédiction. Ce fait témoigne aussi des excellentes relations entretenues par la famille avec l'Empire, de même que l'ordination de Folcuin à Cologne – plutôt qu'à Cambrai –, par l'évêque de Cambrai Engran (962/3–965).

Malgré la référence à une »fratrum electio« dans les »Gesta«, il est vraisemblable que Folcuin ait été imposé aux moines par Éracle. Il ne parvint néanmoins pas à s'imposer véritablement à ceux-ci.

De son côté, Rathier, l'ancien moine de Lobbes devenu évêque de Vérone, puis de Liège, puis à nouveau de Vérone, fut expulsé de cette dernière cité par l'empereur en 968 et dut reprendre le chemin de l'exil. Se disant que »in aliena patria saepe quidem bene vivitur, sed male moritur«<sup>7</sup>, il décida, dès avant sa condamnation, de revenir en Lotharingie. L'évêque Éracle, ancien élève de Rathier lorsqu'il faisait partie de l'entourage de Brunon, lui exprima alors sa joie à l'idée de le revoir. Rathier demanda donc à Folcuin des chevaux et des

<sup>7</sup> FOLCUIN, *Gesta abbatum Lobbiensium*, éd. Georg Heinrich PERTZ, MGH, SS, vol. IV, Hanovre 1841, p. 54–74, ici p. 69 (dorénavant GAL).

hommes pour l'aider dans son retour vers la Lotharingie. Il arriva les bras chargés d'or et d'argent et acheta l'abbaye de Saint-Amand, qu'il abandonna vite pour se tourner vers Aulne, mise à sa disposition par Éracle. Il acheta ensuite le monastère de Hautmont avant de revenir vers Aulne. Craignant visiblement le remuant vieillard, sachant par ailleurs que les moines de Lobbes et l'évêque de Liège lui préféraient Rathier, Folcuin semble avoir pris les devants en lui offrant, avec l'accord des moines, les domaines de Strée et de Gozée ainsi que les *abbatiolae* de Wallers et de Saint-Ursmer. Rien n'y fit, c'est Lobbes que voulait l'ex-évêque: selon le récit de Folcuin lui-même, il envahit («invadit») donc l'abbaye de Lobbes et en chassa Folcuin avec l'accord tacite de l'évêque. Craignant la vengeance de Folcuin et de sa famille »*quae non erat infima*«, Rathier fortifia l'abbaye »*in modum castelli*«<sup>8</sup>, dépensant pour cela le reste de sa fortune. Mais Folcuin ne fit aucune tentative pour reprendre le monastère par la force.

La mort d'Éracle, en 971, priva Rathier d'un puissant soutien. Son successeur, Notger, entendait régler la situation: il réunit les abbés Werinfrid de Stavelot et Héribert de Saint-Hubert et les chargea d'une enquête au cours de laquelle certains moines de Lobbes furent appelés à exposer leurs griefs envers Folcuin. Les enquêteurs les trouvèrent futiles et conclurent à la légitimité de celui-ci, qui récupéra donc l'abbatit de Lobbes. Rathier, quant à lui, revint à Aulne, dont il bénéficiait depuis son retour, en 968. Les deux prétendants semblent ensuite s'être réconciliés. En témoigne le ton élogieux avec lequel Folcuin décrit Rathier dans ses »*Gesta*«, de même que son ensevelissement dans l'église Saint-Ursmer en 974, à côté de la – future – tombe de Folcuin.

Sous Folcuin, les indices de prospérité et de prestige sont légion. Son abbatit, dans la continuité de celui d'Aletran, marque une période de renforcement du temporel qui est vraisemblablement le fruit du renouveau spirituel du monastère marqué, notamment, par la stimulation du culte d'Ursmer, qui assurait à la localité de Lobbes un afflux de pèlerins et à l'abbaye des donations nombreuses. En effet, en 973, Folcuin obtint d'Otton II qu'il institue un chapitre de douze chanoines dans l'église paroissiale Notre-Dame, auparavant desservie par des moines. La mise en place de ce chapitre est généralement expliquée par la dévotion particulière de l'abbé envers Ursmer. Mais le remplacement des moines par des chanoines présentait des intérêts concrets non négligeables. Tout d'abord, ceux-là pouvaient demeurer cloîtrés à l'intérieur du monastère sans assurer des tâches dévolues au clergé séculier. Ensuite, la présence d'un chapitre participait de la promotion du culte des reliques d'Ursmer, qui attiraient les pèlerins en masse.

<sup>8</sup> Ibid., p. 70.

Pour assurer la promotion du saint (et du chapitre), Folcuin ajouta à ses »Gesta abbatum Lobbiensium« une série de miracles dont il fit ensuite un texte indépendant. Une première addition fut rédigée de son vivant. Ces miracles sont clairement liés à cette opération de promotion d'Ursmer. On n'y rencontre en effet pas de moines, mais uniquement des laïcs, à qui semble réellement destiné le texte, car Folcuin et son continuateur y présentent des miraculés de statuts très divers, susceptibles de permettre à tout un chacun de se reconnaître en eux. On trouve ainsi dans le texte aussi bien des pauvres et des infirmes que des nobles, des habitants de Lobbes et des étrangers, des artisans et des paysans, ou encore des clercs. L'opération de promotion de saint Ursmer réussit pleinement. En effet, dès le milieu du XI<sup>e</sup> siècle, une nouvelle addition aux »Miracula sancti Ursmari« fut rédigée, suivie d'une troisième, après 1076–1081, et d'une quatrième, à la fin du siècle. La titulature de l'église paroissiale changea également. D'abord dédiée à Notre-Dame, elle est de plus en plus souvent évoquée comme »ecclesia sancti Ursmari«. C'est enfin en même temps que se diffusa la »Vita Ursmari« de Rathier sur une vaste aire géographique.

Le diplôme d'Otton II servit de *Vorurkunde* à une bulle du pape Jean XV accordée à l'abbaye en 990, à la demande de Folcuin et de Théophano. Un élément de cette bulle mérite d'être mis en exergue: Jean concéda à l'abbé l'anneau d'or, les sandales et les pouvoirs subdiaconaux lors de la célébration des messes. À tort ou à raison, cette autorisation fut considérée, au XII<sup>e</sup> siècle, comme la source du prestige dont jouissait l'abbaye dans le diocèse de Liège. Elle occupait alors la seconde place dans la hiérarchie diocésaine liégeoise après l'Église de Liège, qui voyait en elle »pupillam oculi sui«, la prunelle de ses yeux<sup>9</sup>.

Folcuin décéda peu après 990, et les religieux de Lobbes se choisirent comme abbé Hériger, ancien écolâtre de l'abbaye et collaborateur de Notger. Il fut consacré le 25 décembre 990 par l'évêque de Cambrai Rothard, sans doute en présence de Notger. Nous ne savons presque rien de son abbatiat. L'auteur des »Gesta continuata« se contente de signaler des travaux dans l'église. Il conserva des liens avec l'évêque Notger, qui se rendit à Lobbes pour y consacrer l'oratoire que l'abbé venait de construire.

Hériger décéda le 31 octobre 1007 et fut enterré dans l'église Saint-Ursmer. De son successeur, Ingobrand, nous ne savons pas grand-chose: il était moine de Lobbes, et en 1020 il fut déposé par les évêques Gérard de Cambrai et Wolbodon de Liège et remplacé par Richard de Verdun parce qu'il aurait délaissé la vie religieuse pour vivre en seigneur laïc, nous disent les »Gesta episcoporum Cameracensium«. Il décéda dix ans plus tard, en 1030, à Stavelot.

<sup>9</sup> De fundatione, c. 11, p. 552.

Des années lobbaines de Richard, les sources ne rapportent rien. Les »Gesta continuata« affirment qu'il réforma l'abbaye mais ne fournissent aucun élément concret. De leur côté, les »Gesta« de Cambrai, rédigées quelques années après l'arrivée de Richard à Lobbes, affirment que, durant son abbatiat, le temporel crût fortement »ut videri nunc potest«<sup>10</sup>. Cette affirmation, qui semble, à première vue, relever du *topos*, correspond à la réalité et l'abbaye acquit, dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, pas moins de 26 *villae*, même si rien ne permet d'affirmer que cet accroissement soit dû au seul Richard.

Malgré les éloges des sources narratives à son égard, en 1032, à la suite d'un désaccord avec l'évêque de Liège Réginard, Richard fut vraisemblablement contraint de se retirer de Lobbes. Réginard installa alors à Lobbes l'abbé Hugues, qui fut consacré le 10 juin 1033. Il était entré jeune au monastère et y étudia auprès de Hériger avant de devenir le prévôt de Richard. Il s'est lancé dans la construction d'une nouvelle abbatale qui fut consacrée en 1036 par les évêques de Cambrai et de Liège mais dont la construction ne fut achevée que par l'abbé Adélarde (1053–1078).

Les »Gesta continuata« créditent l'abbé Hugues de l'accroissement de la bibliothèque monastique qui était alors d'une grande richesse. En ce milieu du XI<sup>e</sup> siècle, le *scriptorium* était également très actif, et de nombreux manuscrits ont circulé depuis et vers Lobbes, sur une aire géographique allant du nord de l'Angleterre jusqu'au nord de l'Italie, en passant, sans surprise, par l'Allemagne. La collaboration entre scribes de Lobbes et de Verdun est également attestée. De son côté, l'école de Lobbes fut elle aussi très active et forma des personnalités telles que Thierry de Saint-Hubert (alors qu'il n'était pas encore moine), qui en devint par la suite écolâtre (1032) avant d'enseigner à Stavelot, Saint-Vanne, Mouzon et Fulda pour devenir ensuite abbé de Saint-Hubert.

L'abbé Hugues décéda le 5 décembre 1053 et fut enterré auprès de Folcuin et Rathier, dans l'église Saint-Ursmer. Son successeur, Adélarde, prit la tête de l'abbaye de Lobbes durant une période troublée. Les années 1047–1056 ont en effet été marquées par la guerre opposant les armées de l'empereur Henri III et celles du comte Baudouin V de Flandre dont le fils, le futur Baudouin VI, épousa, en 1050–1051, Richilde, la veuve de Herman de Hainaut, laquelle avait reçu le comté en *dos ex marito*. Après le mariage, le Hainaut fut donc occupé par les deux Baudouin, qui profitèrent de cette position pour, entre autres choses, s'attaquer à Thuin et à Huy en 1053. La mort de l'empereur, en 1056, mit fin au conflit, et l'impératrice régente, Agnès, confirma Baudouin V dans ses possessions en Basse-Lotharingie.

<sup>10</sup> Gesta episcoporum Cameracensium, éd. Ludwig BETHMANN, MGH, SS, VII, Hanovre 1846, p. 402–487, ici, p. 470.

La guerre avait rendu improductifs les domaines flamands de l'abbaye, et les ressources manquaient pour achever les travaux de la nouvelle église paroissiale entamés par l'abbé Hugues. C'est dans ce contexte que se place le fameux transport des reliques de saint Ursmer à travers la Flandre en 1060. Le but du voyage était double: il s'agissait non seulement de reprendre en main des domaines usurpés ou inexploités, mais aussi d'attirer les donations en numéraire. Grâce à ces nombreux dons, Adélard put terminer les travaux de l'église abbatiale, tout en s'offrant le luxe d'ajouter un oratoire et un portique aux plans initiaux.

L'abbé Adélard décéda le 13 janvier 1078 et fut enseveli dans l'église Saint-Ursmer, comme ses prédécesseurs. Sa succession se joua, semble-t-il, à Cambrai. Gérard II de Lessines fut élu évêque de Cambrai en 1076, un an après les »*Dictatus papae*« de Grégoire VII, dans un moment de crise paroxystique entre le pape et l'empereur Henri IV. D'abord partisan de l'empereur, il changea d'attitude après sa rencontre avec le pape, en 1077. Depuis 1076 (voire plus tôt), l'archidiacre de Hainaut était un certain Olbaud. En 1078, il avait suffisamment d'influence à Cambrai pour faire nommer (apparemment sans l'aval des moines) Arnoul à la tête de l'abbaye de Lobbes. Simoniaque et nicolaïte, Olbaud eut cependant à souffrir du changement d'attitude de Gérard et il fut démis de ses fonctions en 1079. C'est tout naturellement auprès de l'abbé Arnoul que l'ancien archidiacre trouva refuge. Il devint ainsi prévôt du monastère de Lobbes et doyen du chapitre Saint-Ursmer. Son influence sur l'abbé était telle que les »*Gesta continuata*« parlent de lui comme d'un *coabbas*.

À cette époque, l'importante production littéraire lobbaine<sup>11</sup> témoigne de la vitalité de l'abbaye de Lobbes, de même que les importants travaux opérés – à l'initiative d'Olbaud – dans l'église paroissiale Saint-Ursmer.

Ce »traitement de faveur« à l'égard du chapitre fut très mal vécu par les moines de Lobbes, qui se plainquirent de leur abbé et de leur prévôt aux évêques de Liège Henri de Verdun – qui n'a pas prêté l'oreille à leurs griefs – et Otbert. À celui-ci, ils envoyèrent une lettre datée de novembre ou décembre 1093<sup>12</sup>. C'est surtout à Olbaud que cette lettre s'en prend. Étroitement associé à la fonction abbatiale, et portant le titre de prévôt, Olbaud se situait à la charnière des menses abbatiale et conventuelle. D'ailleurs, la communauté lui reproche le passage de biens d'une mense à l'autre. La lettre met en avant deux utilisations différentes des biens dont, avec l'accord d'Arnoul, Olbaud prit ainsi le contrôle: certains furent cédés en fiefs militaires, d'autres furent redistribués à sa famille.

11 Signalons notamment la rédaction de la fameuse Bible de Lobbes par le moine Goderan en 1084.

12 GALcont, c. 11, p. 313–314.

La transformation d'une partie du patrimoine lobbain en fiefs militaires semble avoir reçu l'aval de l'évêque Henri de Verdun, auprès de qui la communauté s'était déjà plainte, mais en vain. Ce n'était cependant pas tant ces cessions de terres monastiques que critiquaient les moines que l'ampleur démesurée de ces transferts (ayant des effets nuisibles sur l'approvisionnement du monastère), l'aliénation de terres affectées à d'autres destinations et l'appétit insatiable de vassaux jamais satisfaits. De même, ce ne sont pas tant les transactions entre l'abbaye et la famille d'Olbaud, ni même son nicolaïsme que critiquent les moines, mais bien l'unilatéralité de ces transactions avec ses fils et ses filles.

La plainte des religieux auprès d'Otbert semble avoir été entendue. En effet, alors qu'Arnoul ne décéda qu'en 1094, son successeur, Foucard, était déjà en place à la fin de l'année 1093, comme en témoigne un acte dont la liste des témoins mentionne, parmi les «simples» moines, un certain Oilbaldus<sup>13</sup>. Il est donc probable qu'Otbert ait démis Arnoul de ses fonctions (on ne sait pas ce qu'il est devenu), de même qu'Olbaud, qui n'aurait pas trouvé de point de chute et se contenta donc – temporairement – de la position de moine de Lobbes. Les enfants du prévôt déchu n'ont visiblement pas subi le même sort que leur père et semblent avoir conservé les terres obtenues de l'abbaye de Lobbes. En effet, la famille s'est durablement implantée dans la région, où elle devint suffisamment puissante pour nouer des liens avec les comtes de Hainaut. Elle conserva aussi des liens privilégiés avec l'abbaye de Lobbes<sup>14</sup>.

L'ombre de l'évêque Otbert – à la fois bienveillante et envahissante – continua à planer au-dessus de l'abbaye durant l'ensemble de l'abbatiate de Foucard. L'auteur des «Gesta continuata» affirme par exemple qu'Otbert restitua à l'abbaye de nombreux biens qui avaient été aliénés par Olbaud. Par ailleurs, en janvier 1095, il se rendit à Lobbes pour procéder à la dédicace de l'église Saint-Ursmér, qui avait été agrandie par le même Olbaud. Quelques mois plus tard, durant l'été 1095, Otbert vint en aide à Foucard, alors en butte aux tentatives d'usurpation de l'abbatiate de Lobbes par Ingobrand, un ancien moine de Lobbes puis abbé de Saint-Hubert, alors soutenu par son frère, Gauthier, châtelain de Thuin et avoué de Lobbes, et par ses parents, «qui tunc inter nostrates excellent»<sup>15</sup>. Bien qu'il contrecarrât les plans d'Ingobrand, Otbert autorisa cependant ce dernier à occuper le poste de prévôt de Lobbes.

Mais l'abbé Foucard dut encore faire face à des conflits importants avec les sous-avoués de son monastère. Il s'en est apparemment plaint à Otbert, qui lui

13 Charles DUVIVIER, *Recherches sur le Hainaut ancien* («pagus Hainoensis») du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles 1865, p. 459-460.

14 VERDOOT, *L'implantation d'une famille*.

15 GALcont, c. 14, p. 317.

aurait conseillé de se rendre auprès de l'empereur Henri IV avec les reliques d'Ursmer pour demander le renouvellement du diplôme d'immunité accordé à Folcuin par Otton II (973). Foucard suivit le conseil du prélat et se rendit, en 1101, au château de Limbourg, alors assiégé par l'empereur. Ce dernier, à la demande d'Otbert, accéda à sa requête<sup>16</sup>. Néanmoins, il se contenta de recopier à l'identique le diplôme d'Otton II, prenant ainsi le monastère de Lobbes sous sa *tuitio* et *defensio*. Par la même occasion, Foucard obtint un acte de l'évêque Otbert autorisant le domaine de Lobbes à abriter une auberge et un entrepôt destinés aux marchands<sup>17</sup>. Le domaine de Lobbes était donc en plein essor en cette seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Mais Otbert n'était pas désintéressé et comptait bien se poser en chef plutôt qu'en bienfaiteur de l'abbaye. Il ne renonça donc en rien à ses prérogatives sur le monastère. Ainsi, Lobbes dut contribuer au financement de l'achat du château de Bouillon en 1096. L'abbaye fournit alors au prélat un antependium en argent. Otbert était visiblement jaloux de son autorité sur l'abbaye et se fit céder le domaine de Fontaine-Valmont en rachat de son droit de gîte. Comme pour les autres domaines lobbains passés au temporel liégeois, l'abbaye put cependant en conserver la dîme.

Foucard décéda en 1107 et fut enterré dans l'église Saint-Ursmer. Du long abbatat de son successeur, Gauthier, nous ne savons presque rien: quelques donations et transactions sont attestées, de même qu'une nouvelle dédicace de l'église Saint-Ursmer (29 septembre 1109) et que la réforme du prieuré de Moustier-en-Fagne.

À la fin des années 1120, l'abbé Gauthier dut faire face à d'importantes pressions opérées sur lui par un mouvement réformateur mené par l'archevêque de Reims Renaud II et l'archidiacre de Hainaut Herlebaud à l'instigation du prélat d'Anchin Alvisse (futur évêque d'Arras). Gauthier fut finalement contraint à la démission après des péripéties qu'il est inutile de détailler ici. Les revenus du domaine de Hon lui furent assignés, et c'est là qu'il décéda dans le courant de l'année 1131. Après avoir résisté durant deux années aux réformateurs qui tentaient de leur imposer un nouvel abbé, les moines de Lobbes finirent par se soumettre et confièrent donc la direction de leur monastère à Léonius, originaire de la région de Lobbes, devenu moine d'Anchin puis prévôt du prieuré de Saint-Georges, à Hesdin et, alors, particulièrement proche d'Alvisse. L'évêque de Liège Alexandre refusa, dans un premier temps, de donner l'investiture à Léonius, dans lequel il voyait un danger pour son autorité du fait de ses liens étroits avec le clergé rémois et cambrésien. Néanmoins, il finit par accepter ce nouvel abbé, et les deux hommes entretinrent une relation particulièrement

<sup>16</sup> Diplôme de l'évêque de Liège Otbert pour l'abbaye de Lobbes (16 mai 1101), éd. Dietrich VON GLADISS, MGH, DD H IV/2, Hanovre 1959, n. 468, p. 632–634.

<sup>17</sup> Ibid., n. 469, p. 634–635.

amicale, à tel point que Léonius défendit l'évêque au concile de Pise (1135), à ses risques et périls, nous disent les »Gesta continuata«.

Il fallut du temps à Léonius pour imposer son autorité aux moines de Lobbes, dont certains préférèrent quitter le monastère. Celui-ci ne fut pas dépeuplé pour autant puisque le nouvel abbé amenait avec lui des religieux en nombre issus d'abbayes déjà réformées qu'il institua comme prieurs et doyens. Pour s'occuper du temporel, il fit également venir des ministériaux chargés de la gestion des terres de Lobbes.

À l'intérieur, la réforme initiée par Léonius était marquée par des inspirations cisterciennes: imposition du silence dans les bâtiments conventuels, suppression des orgues de l'église abbatiale ainsi que de certaines cloches, suppression de l'escorte de chanoines de Saint-Ursmer entourant l'abbé lors des fêtes solennelles. De la même manière, l'abbé ferma l'école monastique et remplaça le moine qui enseignait dans l'école extérieure – rattachée au chapitre Saint-Ursmer – par un clerc, ce qui implique une rupture nette entre l'intérieur et l'extérieur et le renforcement de la clôture monastique.

À l'extérieur, la gestion du temporel par Léonius est vantée par les »Gesta continuata« ainsi que par les »Gesta« de l'abbaye de Saint-Bertin<sup>18</sup>, dont Léonius devint abbé en 1137. Outre des travaux relativement importants, Léonius aurait redressé les finances de l'abbaye. En fait, il se contenta de renflouer les caisses en stimulant les donations, sans fondamentalement modifier les modes de ravitaillement du monastère, comme nous le verrons dans un chapitre ultérieur. En effet, il se rendit en Angleterre pour récolter des fonds auprès du roi Étienne et acquit encore d'autres sources de revenus comme des autels et églises, notamment de la part de l'évêque de Cambrai Liétard. L'abbé était donc redevable à l'évêque. Quand ce dernier fut déposé en 1134 par le pape Innocent II, Léonius l'invita à demeurer auprès des chanoines de Saint-Ursmer. Par la suite, cette invitation fut considérée comme un droit de gîte par les successeurs de Liétard, qui l'exigèrent dorénavant de l'abbaye. C'est en tout cas ce qu'affirme l'auteur des »Gesta continuata«, qui se trompe (sciemment?) sur ce point, ce qui nous indique qu'en 1162 le gîte de l'évêque à Lobbes était source de conflits.

Le renouveau spirituel de l'institution qui était à l'origine des donations évoquées ci-dessus devait aussi susciter les vocations. Le nombre de moines crût considérablement, passant de moins de cinquante à une petite centaine durant les six années de l'abbatit de Léonius. Le prestige dont jouissait alors l'abbaye de Lobbes fut encore renforcé par l'accueil qu'elle fournit au pape Innocent II, expulsé de Rome par Anaclet, et l'obtention, par la même occasion,

<sup>18</sup> SIMON, *Gesta abbatum S. Bertini Sithiensium*, liv. III, éd. Oswald HOLDER-EGGER, MGH, SS, vol. XIII, Hanovre 1881, c. 3, p. 662.

d'une bulle renforçant sa situation institutionnelle privilégiée<sup>19</sup>, de même que par le rôle joué par Léonius, une année durant, au sein du réseau d'abbayes réformées mis en place par Alvisé. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant de voir des institutions de plus petite envergure se tourner vers une abbaye ainsi réformée et particulièrement florissante lorsqu'il s'agit de trouver un nouvel abbé. Ce fut le cas de l'abbaye de Florennes, à la tête de laquelle Léonius plaça le moine lobbain Drogon<sup>20</sup>.

Lorsqu'en 1137 l'abbé Simon de Saint-Bertin prit la tête de Saint-Pierre de Gand, Léonius, à la demande des religieux de Saint-Bertin, décida de quitter Lobbes pour retourner en Flandre »quia hic terre illius indigena erat«<sup>21</sup>. Il dirigea l'abbaye flamande jusqu'à sa mort, en 1163.

Après le départ de Léonius, les moines de Lobbes firent appel à des abbés voisins pour superviser leur choix d'un successeur. Plusieurs candidats étaient en lice, mais leur choix se porta finalement sur Lambert, un jeune moine de Lobbes devenu prieur de Crespin. Il était le neveu de l'abbé Lambert, qui dirigea le monastère de Saint-Bertin de 1095 à 1125.

Tout comme Léonius, Lambert eut du mal à s'imposer à ses religieux. Certains d'entre eux, d'anciens clercs, lui préféraient en effet le prieur Baldranne – il avait été amené à Lobbes par Lambert et nommé prieur par lui. Bien que Baldranne eût bénéficié du soutien d'Alvisé (devenu évêque d'Arras) et de Léonius (devenu abbé de Saint-Bertin), Lambert finit par s'imposer et demeura abbé de Lobbes. Mais la tension ne retomba véritablement qu'en 1143 avec le départ de Baldranne pour l'abbaye d'Oudenbourg, dont il prit la tête. Lambert finit ainsi par gagner l'affection de ses religieux. Parlant aisément le thiois, le roman et le latin, il acquit rapidement une réputation de brillant orateur qu'il mit au service de la deuxième croisade et du comte Baudouin IV de Hainaut – lors du concile de Reims de 1148, au cours duquel celui-ci fut excommunié.

L'abbatiate de Lambert est marqué par une montée des tensions avec l'aristocratie locale. Plusieurs exemples montrent la ténacité presque féroce de Lambert face aux »ennemis« de l'abbaye. Notons ainsi cet épisode où l'avoué de Thuin, Roger, pilla le domaine de Lobbes, poussé par l'évêque Albéron (1135–1145) furieux que l'abbaye ait refusé de lui fournir l'aide pécuniaire qu'il réclamait pour l'achat de la châtelainie de Bouillon. Malgré l'implication de l'évêque, Lambert se rendit à la *curia* de Liège et y obtint gain de cause: Roger fut contraint de restituer tous les biens dérobés. Nicolas d'Avesnes fit la même expérience. En guerre contre l'avoué Roger, il incendia le domaine de Thuillies.

19 Théophile LEJEUNE, Monographie archéo-historique de l'ancienne abbaye de Saint-Pierre à Lobbes, Mons 1880, n. 19, p. 318–321.

20 GALcont, c. 23, p. 325–326.

21 Ibid., c. 24, p. 327.

Brandissant la menace de l'excommunication, Lambert parvint, cette fois encore, à le contraindre au remboursement de l'intégralité des dégâts. Pareillement, en 1147, il obtint une partie de l'alleu de Leers de Bernard de Merbes, »penitus iniurarium qui multis modis ecclesie Lobiensi irrogaverat«<sup>22</sup>.

Sur le plan financier, les choses n'allaient cependant pas bien. Lambert ne put donc faire face à la destruction accidentelle de la récolte de Saintes qu'en dispersant une partie de ses religieux et en empruntant la somme de 40 marcs, de quoi acheter 40 muids d'épeautre qui nourriraient les frères durant les deux mois suivants, en attendant la prochaine récolte. Cette quantité de céréales pouvait uniquement assurer l'approvisionnement d'une vingtaine de personnes. On est donc bien loin de la centaine de religieux de l'abbatiate de Léonius, signe de la vitesse à laquelle la situation financière du monastère s'était dégradée. C'est d'ailleurs ce constat qui justifia la donation de l'église de Zarlardingue par l'évêque Nicolas de Cambrai en 1145<sup>23</sup>.

Lambert était encore jeune quand il décéda, en 1149. Il fut enseveli dans l'église Saint-Ursmer, devant l'autel de saint Jean-Baptiste. Le choix de son successeur ne posa aucune difficulté, et les religieux nommèrent à l'unanimité Francon. Il était entré au monastère dans son enfance, durant l'abbatiate de Gauthier (1107–1129), et y fut formé à l'étude des livres saints. Remarqué pour ses capacités intellectuelles, il fut envoyé à Laon pour y poursuivre sa formation. Quand Léonius fit fermer l'école monastique, Francon fut envoyé au monastère de Saint-Nicolas-au-Bois, dans le diocèse de Laon. Son renom de vertu et de science le fit rapidement demander comme prieur de Saint-Jean de Théroüanne, puis de Florennes, qui était alors dirigée par Drogon, originaire de Lobbes. De là, Francon revint à Lobbes dont il devint prieur.

Si Francon n'avait éprouvé aucune difficulté à imposer son autorité à ses moines, ses relations avec le chapitre dépendant d'Antoing furent bien plus tendues. La deuxième année de son abbatiate, en 1150, les chanoines prétendirent au droit de nommer eux-mêmes le détenteur de la troisième prébende, »que abbatis arbitrio semper subiacuerat«<sup>24</sup>, nous disent les »Gesta continuata«. Le conflit fut porté à Rome, devant Eugène III, qui refusa de l'arbitrer et qui renvoya Francon et le représentant du chapitre d'Antoing, Gauthier de Mortagne (futur évêque de Laon, de 1155 à 1174) au jugement de l'archevêque Sanson de Reims. Après près de deux ans d'attente, et de gros frais engendrés par le procès, ce dernier prit finalement parti pour les chanoines d'Antoing.

22 Cartulaire 33, fol. 107r–107v.

23 Cartulaire 33, fol. 302r: »[E]cclesiam igitur beati Petri apostolorum principis in Lobiensi vico ab antiquo satis honorifice constructam tam tirannide vicinorum principum quam negligentia abbatum quorundam [...] nimis vacillantem«.

24 GALcont, c. 26, p. 331.

Sous Francon, la situation institutionnelle de l'abbaye se renforça. En effet, il obtint deux bulles de confirmation des biens et droits de Lobbes en moins de dix ans, l'une en 1150<sup>25</sup> et l'autre en 1156<sup>26</sup>. Mais, si la situation institutionnelle du monastère était florissante, tel n'était pas le cas de ses finances. En effet, le voyage de Francon à Rome pour y défendre la cause de l'abbaye contre le chapitre d'Antoing et le procès qui s'ensuivit ont très certainement nécessité de nouveaux crédits. Dans cette situation financière difficile et en l'absence de liquidités, les nombreux hivers rudes du début des années 1150 et les faibles récoltes qui en découlèrent obligèrent les officiers monastiques à contracter de nouveaux emprunts pour permettre l'approvisionnement des moines. Les dettes du monastère s'élevaient alors à plus de 200 marcs. Des moines se plaignirent de cette situation auprès du légat du pape, le cardinal Gérard. Cet ancien écolâtre de Lobbes, devenu chanoine de Saint-Lambert puis cardinal-diacre de Sainte-Marie in Via Lata, était alors occupé à une tournée d'inspection des monastères de l'archevêché de Reims, au cours de laquelle il avait déjà déposé Étienne, l'abbé de Saint-Jacques à Liège (1154). Il s'appropriait à faire de même avec Francon, mais celui-ci parvint à se justifier, et Gérard démit les officiers monastiques responsables de ces emprunts.

Pour faire face à cette situation délicate, Francon ferma l'hôtellerie, limita le recrutement des convers et dispersa vingt de ses religieux dans d'autres monastères. Mais il les rappela au bout d'une année seulement. Pour les nourrir, il dut à nouveau emprunter, ce qui montre bien que les officiers monastiques déposés par le cardinal Gérard n'étaient pas responsables de la situation financière désastreuse du monastère. Quelques années plus tard, une seconde vague de renvoi d'officiers monastiques montre tout aussi bien que rien n'avait été résolu et que les problèmes étaient structurels.

À Francon succéda Jean. Neveu d'Alvise d'Anchin, il avait été envoyé à Lobbes en 1131, quand Léonius prit la tête de l'abbaye. Il arriva dans un monastère dont les finances étaient dans un état désastreux. Jean commença donc par réduire le nombre de bouches à nourrir en dispersant de nombreux moines («*omnium pene fratrum dispersio*») pour une durée de trois ans (1160–1162). Il est inutile de décrire ici les solutions envisagées par l'abbé Jean pour assainir les finances de l'abbaye (nous y reviendrons dans un chapitre ultérieur). Contentons-nous de signaler qu'elles semblent avoir été inefficaces. En effet, c'est durant son abbatiat que furent rédigées la «*Fundatio monasterii Lobbiensis*» par le prieur Hugues (1170–1174) ainsi que la continuation des «*Gesta*» de Folcuin, deux textes qui témoignent d'un sentiment de déclin profond dont on trouve sans doute un reflet dans les dernières années de l'abbatiat de Jean. En

25 Vos, vol. II, p. 449–454.

26 Ibid., p. 457–461.

effet, durant trois ans, entre 1177 et 1179, l'abbaye fut le théâtre d'une »tragedia lacrymabilis« dont nous ne connaissons hélas pas les détails. Il est vraisemblable qu'il se soit agi de graves dissensions entre l'abbé et les religieux. C'est en tout cas ce que laisse à penser un acte de 1190<sup>27</sup>. C'est vraisemblablement dans ce cadre que se rendirent à Lobbes l'archevêque de Reims, l'évêque de Cambrai et le comte de Hainaut. Mais ils ne parvinrent pas à résoudre le conflit et, en décembre 1179, l'abbé Jean renonça à sa charge.

Il décéda en 1180, le 30 juin. Lui succéda Lambert. Il était abbé de Saint-Ghislain et ne prit la tête de Lobbes qu'en mars 1180, pour une durée de sept mois seulement. Il fut finalement contraint de résigner sa charge, ne conservant que l'abbatiai de Saint-Ghislain. Nous ne savons rien de sa gestion de l'abbaye de Lobbes.

Son successeur, Werric, arriva à la tête d'une abbaye en crise. De ce désarroi des religieux de Lobbes témoigne un texte au titre évocateur, le »De fundatione et lapsu monasterii Lobiensis« (1182–1185), qui place dans la bouche du pape Lucius III ce discours: »Magnum indicium primae vestrae dignitatis et honoris ecclesiae Lobiensis. Et quanta dignitas et libertas in quam umbram descendit«<sup>28</sup>. La crise était d'abord institutionnelle: Jean avait été, semble-t-il, contraint de résigner sa charge à la suite d'une mésentente avec ses religieux. Le court abbatiat de Lambert ne permit aucunement de restaurer la stabilité. Et il fallut plusieurs mois pour que Werric lui succède. Ce dernier œuvra donc au renforcement de la situation institutionnelle de son abbaye: il obtint deux bulles papales de confirmation des biens et droits de Lobbes. La première émane de Lucius III (1185)<sup>29</sup> et la seconde de Célestin III (1194)<sup>30</sup>. Cette dernière octroya à l'abbaye un privilège particulièrement recherché: l'exemption par laquelle Lobbes échappait à l'autorité de l'évêque diocésain et passait, sans intermédiaire, sous la dépendance directe du pape. Mais la crise était également financière. Pour y faire face, Werric opta pour une politique aux antipodes de celle choisie par l'abbé Jean, politique que nous détaillerons dans un prochain chapitre mais dont nous pouvons déjà signaler la relative efficacité à (très) court terme. En effet, son successeur, l'abbé de Brogne Robert – qui lui succéda en 1204 –, dis-

27 VERDOOT, L'implantation d'une famille, p. 859: »Johannes Cornutus superexcedens gratim quam habebat apud Balduinum comitem hanoniensem et eius potentia amplius valens simul et nactus sibi male malos dies dissensionis et perturbationis ecclesie Lobiensis que fuit inter abbatem Johannem et monachos eius«.

28 De fundatione, p. 550.

29 Vos, vol. II, p. 463–467.

30 Ibid., p. 468–472.

posait visiblement d'importantes liquidités et fut à même de mener à bien des travaux aux bâtiments conventuels<sup>31</sup>.

Après la mort de Robert, en 1221, l'abbaye semble avoir connu une période de forte instabilité institutionnelle avec pas moins de trois abbés en huit ans, qui ont tous résigné leur charge. Hubert, le prévôt de Saint-Ghislain remplaça Robert en 1221 et abdiqua en 1223 pour se retirer à Foigny, d'où il était originaire. Il fut remplacé par Raoul, sans doute l'ancien prieur de Lobbes, devenu ensuite prévôt de Moustier. Raoul demeura quatre années à la tête de Lobbes puis fut, semble-t-il, contraint de renoncer à sa charge en 1227 pour une raison que nous ne connaissons pas. Il se retira dans le domaine de Saintes, dont les revenus avaient été affectés à sa subsistance et où il décéda en 1237. Il fut remplacé par Gauthier, l'abbé de Maroilles qui, lui aussi, abdiqua, en 1229, après seulement quinze mois de gouvernement, pour prendre la tête de l'abbaye de Liessies puis de Saint-André-du-Cateau. Cette instabilité institutionnelle eut des conséquences graves sur l'attrait de l'abbaye auprès des donateurs, qui préférèrent se tourner vers d'autres institutions, comme la florissante abbaye voisine d'Aulne. La santé financière de l'établissement s'en ressentit bien évidemment. De cette difficile situation témoigne le peu de sources diplomatiques qui nous sont parvenues ainsi qu'un document dont la critique s'avère complexe et la véracité douteuse<sup>32</sup>. Cet acte affirme que l'évêque de Cambrai (Godefroid de Fontaines) a confié à l'archidiacre de Hainaut et à l'abbé de Saint-Denis-en-Broquerioie la mission de remettre en ordre l'abbaye de Lobbes, tant du point de vue spirituel que temporel.

L'abbé Gauthier fut remplacé par Thomas, prévôt de Lobbes. Le nouvel abbé dut subir le contrecoup de la gestion désastreuse de l'abbaye dans les années 1220 et, surtout, de la chute des revenus issus des donations qui en fut la conséquence. Durant ses dix-sept années d'abbatit, il s'efforça de redresser la situation institutionnelle du monastère, clarifiant ses rapports avec ses dépendants et avec ses avoués et obtenant un nombre important de bulles du pape Innocent IV (1243–1254). Les années 1220 avaient par ailleurs été marquées par une recrudescence des tensions avec l'aristocratie locale. Thomas parvint à apaiser cette situation. Du point de vue économique, ses efforts semblent avoir été vains. En effet, l'abbaye fut mise sous tutelle avant 1243 et ses biens furent administrés par un certain Régnier Gruel. Thomas finit par renoncer à sa charge en 1246.

31 Seconde continuation des »Gesta abbatum Lobbiensium«, éd. Luc D'ACHÉRY, *Veterum aliquot scriptorum, qui in Galliae bibliothecis, maxime Benedictorum latuerant spicilegium*, vol. VI, Paris 1663, p. 637: »[Lobiensis coenobium] plurimis auxit beneficiis et aedificiis exornavit«.

32 Cartulaire 33, fol. 107v–108r.

Lui succéda un moine de Saint-Remi de Reims nommé Barthélémy. Il n'eut pas la tâche facile, car l'aristocratie laïque a visiblement exercé sur l'abbaye une pression particulièrement forte. Barthélémy s'attaqua également aux finances monastiques. Les donations ne furent pas nombreuses durant son abbatiat et c'est ailleurs qu'il dût trouver de l'argent. Il y parvint grâce à une gestion prudente du temporel et une protection vigilante du patrimoine monastique. Ces mesures semblent avoir porté leurs fruits. Barthélémy disposait en effet de liquidités importantes et les actes montrent des signes d'activité économique autour de l'abbaye. Il ne faut cependant pas se faire d'illusion quant à ses résultats. En effet, l'abbaye demeurait criblée de dettes.

Barthélémy décéda en 1281, le 24 mai. L'abbaye vécut ensuite une période mouvementée avec pas moins de quatre abbés – dont nous ne connaissons pas l'origine – en l'espace de neuf ans. Le premier, l'abbé Raoul, renonça à sa charge en 1284. Il fut remplacé par Thomas, qui décéda trois ans plus tard, en 1287. Le sort de son successeur, Gauthier, est assez obscur. En effet, une bulle de Clément V donnée à Lyon le 10 février 1306 nous apprend que Robert de Courtenay, le futur archevêque de Reims (1299–1324), le fit déposer en 1288, visiblement pour le remplacer par Jacques de Binche. Les moines de Lobbes semblent avoir souffert des exactions de Robert et s'en sont plaints auprès du pape Clément V. Le conflit fut examiné par Thierry, «*episcopus Civitatis papalis*», qui semble bien avoir pris la défense des moines et avoir fait appeler Jacques de Binche auprès de Clément. On ne sait ce qu'il advint de lui dans l'immédiat.

L'évêque de Liège Jean II profita de ces troubles pour s'emparer de certains biens lobbains, invoquant, à tort, un droit de régale auquel il aurait pu prétendre en période de vacance de l'abbatiat. Il fut finalement débouté dès l'arrivée de Philippe à la tête du monastère, en 1288. En 1291, Philippe résigna sa charge et fut remplacé par Jacques de Binche, que l'archevêque de Reims avait tenté de mettre à la tête de l'abbaye quelques années plus tôt. Philippe décéda le 24 mai 1306. Nous ne savons quasiment rien des abbatiats de tous ces individus.

C'est sans doute à l'archevêque de Reims, Robert de Courtenay, que Jacques de Binche (1291–1308) devait son titre d'abbé de Lobbes. En effet, comme nous l'avons dit, ce dernier avait déjà essayé, en vain, de le mettre à la tête de l'abbaye en 1288. En 1300, un an après avoir été sacré archevêque, Robert rendit visite à Jacques de Binche. À cette occasion, il obtint que l'abbé lui cède son monastère pour y célébrer les offices. Jacques de Binche apparaît donc sous l'emprise du puissant archevêque, d'ascendance capétienne, chef de la maison de Courtenay après l'extinction de sa branche aînée, celle des empereurs de Constantinople, en 1283. Peu de sources nous sont parvenues qui nous documentent sur l'abbatiat de Jacques de Binche. La plupart concernent des conflits et montrent un abbé fort et proactif mais obligé parfois d'accepter des

compromis. Le cartulaire nous apprend aussi que Jacques de Binche racheta au châtelain de Thuin l'avouerie centrale.

À Jacques de Binche, décédé en mars 1308, succéda Jean, qui demeura à la tête de l'abbaye jusqu'en 1315. Cette même année, l'évêque de Cambrai Pierre III de Lévis-Mirepoix (1309–1324), voyant la »gravis inopia et egestas« de l'abbaye ainsi que sa »calamitosa dissipatio«, à la recherche d'un »salubre et celere remedium«<sup>33</sup>, ordonna aux abbés démissionnaires de Lobbes (Raoul, abbé de 1281 à 1284, Gauthier, qui dirigea l'abbaye en 1287, et Philippe, à la tête du monastère de 1288 à 1290) de demeurer dans le monastère et autorisa l'abbé Jean à ne plus leur payer de pension ou leur céder de biens en viager.

Le 22 juillet 1315, Nicaise fut intronisé abbé de Lobbes. Il dirigea le monastère jusqu'en 1328. Son abbatiat, dans la continuité de celui de son prédécesseur, donne l'image d'une abbaye en proie aux problèmes financiers. Face à ces difficultés, Nicaise n'eut d'autre choix que l'aliénation de biens. Il vendit ainsi au comte de Hainaut une rente de 100 livres puisque le monastère était »en présent et ayens esteit, de lonc temps passeit, agrevet de dettes courants à frais et à griés usures«<sup>34</sup>. Nicaise céda aussi en viager la dîme et les biens lobbains de Jumet au comte de Hainaut et vendit un fief situé à Biesmerée.

Du successeur de Nicaise, Nicolas, nous ne savons absolument rien, hormis qu'il était abbé le 11 août 1328. Son successeur, Guillaume de Mortagne, était déjà abbé en 1338 et le demeura jusqu'à sa démission, en 1347 ou 1348. À nouveau, les sources nous montrent une abbaye en crise. Avant 1355, elle fut qualifiée de »désolée«<sup>35</sup>, et de nouveaux emprunts sont attestés pour assurer la pérennité de l'institution.

Nous connaissons un peu mieux le successeur de Nicolas. Il s'appelait Pierre de Viers et reçut, le 17 mars 1348, une bulle l'autorisant à recevoir la bénédiction abbatiale des mains de n'importe quel évêque. Il participa, en 1352, à la translation des reliques de sainte Renelde à Lobbes et dirigea l'abbaye jusqu'à sa mort, en 1354.

À Pierre de Viers succéda, le 20 janvier 1355, un autre Pierre, prieur de Saint-Christophe-en-Halatte, au diocèse de Beauvais. Il abandonna l'abbatiat de Lobbes le 8 avril 1364 pour celui de Saint-Allyre de Clermont. Le même jour, le pape Urbain V lui donna comme successeur Nicolas de Berneuil. Cet homme, issu d'une grande famille proche du roi de France, était, depuis 1353, abbé de Sainte-Berthe de Blangy au diocèse de Thérouanne. Son abbatiat à Lobbes fut

<sup>33</sup> Acte de 1315, Cartulaire 33, fol. 34v–35r.

<sup>34</sup> Acte de 1320, Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg, vol. III, éd. Léopold DEVILLERS, Bruxelles 1874, p. 730.

<sup>35</sup> Continuation des »Gesta abbatum Sancti Laurentii« de Régnier de Saint-Laurent, éd. Wilhelm ARNDT, MGH, SS, vol. XX, Hanovre 1868, c. 21, p. 608.

de très courte durée: il mourut avant le 2 mai 1366, date de la nomination de Jean Keyenoghe, transféré de Vlierbeek par Urbain V. Cet abbé obtint de la chambre apostolique plusieurs prorogations pour les taxes que lui devait l'abbaye de Lobbes, signe de la perpétuation des difficultés financières. Jean est encore mentionné comme abbé en 1374 et son successeur, Bertrand de Montigny, n'est signalé pour la première fois qu'en 1389. Il décéda en 1409.

Cette même année, le chapitre Saint-Ursmer, qui avait été établi en 973 comme dépendance de l'abbaye de Lobbes, parvint à prendre son autonomie. Profitant du ternissement de l'aura de l'abbaye et du soutien du comte de Hainaut, les chanoines déplacèrent le chapitre à Binche, au grand dam des moines de Lobbes. C'est là un ultime symbole de l'impressionnant affaiblissement de l'abbaye, sur le plan tant politique qu'économique. Il convient néanmoins d'éviter les conceptions excessivement catastrophistes. En effet, le XV<sup>e</sup> siècle vit les finances de l'abbaye s'améliorer sensiblement. Dans la seconde moitié de ce siècle, le budget monastique semble avoir atteint un point d'équilibre qui permit d'assurer la pérennité de l'institution. Bien sûr, jamais le monastère ne pourrait retrouver la prééminence qui était la sienne au haut Moyen Âge, mais il put ainsi traverser les Temps modernes avec une certaine splendeur, dont semble bien témoigner l'iconographie du XVIII<sup>e</sup> siècle.